



Ensemble, soutenons toutes les familles

La commune a un rôle essentiel pour **améliorer la qualité de vie des familles** par :

- les services qu'elle peut mobiliser et mettre à leur disposition (**écoles, crèches, plaines de jeux...**),
- l'environnement qu'elle peut aménager (**aménagement d'espaces verts, quotas de logements familiaux, mobilité douce...**),
- les initiatives qu'elle prend pour le vivre ensemble (**soutien aux fêtes de quartier, rencontres intergénérationnelles...**)
- l'éducation (**organisation de l'accueil extrascolaire, soutien aux activités culturelles et sportives, aux locaux des mouvements de jeunesse...**).

Quand une commune (re)met en place des sentiers et pistes cyclables ou aménage des parcs avec des zones de jeux, elle permet aux enfants de découvrir et de s'approprier leur environnement. Elle leur permet de se socialiser, de pratiquer des activités physiques et donc contribue à leur santé. Tous ces aspects sont bien développés à travers les thématiques traitées dans notre projet.

Par des actions concrètes, la commune doit aussi répondre aux **difficultés spécifiques** que rencontrent les familles d'aujourd'hui.

Pour le mouvement « Ensemble ! », soutenir les familles au niveau local, c'est prioritairement identifier, soutenir, mobiliser et fédérer les ressources locales, humaines et matérielles et mettre en réseau les acteurs publics, associatifs et privés.

Cela permettra de répondre aux demandes croissantes des familles : prévoir des places dans les écoles et dans les crèches, accueillir les enfants après l'école, intégrer des enfants en situation de handicap, soutenir les services d'aide à la jeunesse, trouver un logement familial financièrement accessible.



Les **familles recomposées doivent être soutenues** en prenant en compte les enfants en garde partagée sur le plan de l'accessibilité aux services et en assurant, en cas de séparation parentale, dans la commune du parent chez lequel les enfants ne sont pas domiciliés, de leur inscription dans le registre de résidence. Les tarifs préférentiels (piscine, bibliothèque...) octroyés à tous les tournaisiens doivent être accessibles aux enfants de parents séparés, même s'ils sont domiciliés dans une autre commune.



Le mouvement « Ensemble ! » soutiendra la création de **logements « tremplin »** afin de permettre aux jeunes de bénéficier d'un logement et de se constituer une épargne pour l'achat d'une habitation. Nous adapterons le règlement communal d'urbanisme pour faciliter (et sécuriser) les logements d'entraide intergénérationnelle (comme les logements « kangourou »), en ce compris dans la cellule familiale. Nous étudierons la possibilité

d'exonération des centimes additionnels au précompte immobilier pour l'achat d'une première habitation.

Nous créerons des logements d'urgence et/ou temporaires pour rencontrer les situations problématiques temporaires comme l'incendie d'une habitation familiale ou l'accueil des victimes de violences intrafamiliales.

Nous apporterons un soutien aux réseaux d'entraide et échanges de services entre familles (portail d'information pour les échanges de services de covoiturage, de garde d'enfants ...) et nous organiserons une journée « salon des familles » regroupant toutes les associations et organisations actives au niveau local dans le secteur de la petite enfance, de la jeunesse, du sport, de la culture, des aînés...

Valorisons l'enseignement

Les communes doivent participer aux réponses, aux défis de l'école (comme le manque de places et la vétusté des bâtiments, le retard et décrochage scolaire, les inégalités scolaires...) avec une double approche : d'une part, en tant qu'autorités publiques locales garantes des principes constitutionnels d'égalité et d'autre part, en tant que pouvoir organisateur d'établissements scolaires.

Pour le mouvement « Ensemble ! », la ville de Tournai, en tant qu'autorité publique de terrain, doit veiller à assurer une **égalité de traitement** dans le soutien qui est apporté aux acteurs scolaires, aux familles et aux élèves, **quel que soit le réseau d'enseignement** choisi, y compris en ce qui concerne les aides sociales et matérielles. Il convient de donner une **information claire et complète de l'ensemble de l'offre d'enseignement et de soutien scolaire sur le territoire, tous réseaux confondus**, y compris hors de la structure scolaire. Il s'agit aussi de susciter les possibilités de collaboration pédagogique (activités culturelles, sportives...) ou autres (cantines, mobilité scolaire, sensibilisation à l'environnement, éveil à la citoyenneté...). Il faut aussi mobiliser l'ensemble des acteurs extérieurs à l'école (éducation permanente, services sociaux, réseaux d'aide aux enfants et aux jeunes en difficulté...) en vue d'établir une approche concertée, globale et transversale des difficultés liées au décrochage scolaire.

Lors de la rédaction du **plan de mobilité** adopté par la ville, **les écoles ont été les grandes oubliées de la concertation**.

Quand on sait que plus de 16000 élèves et étudiants étaient déjà répertoriés en 2004 intra-muros, aucune démarche n'a été effectuée vers les écoles d'une part pour obtenir des chiffres récents et d'autre part pour envisager des collaborations afin de construire ensemble des propositions. Sur base d'une enquête réalisée en mars 2014, la HELHa avait d'ailleurs proposé différentes pistes comme le partage de parkings communs à plusieurs écoles avec navettes régulières en bus (avec plus de 60% d'étudiants preneurs !). N'oublions pas que les élèves sont les futurs adultes de demain et que l'acquisition de nouveaux comportements en terme de mobilité passera par une génération qu'il faudra éduquer à trouver le plaisir de se mouvoir autrement qu'en voiture !



C'est un **travail d'éducation sur le long terme** qui doit être effectué pour réapprendre aux gens à utiliser leurs pieds ou leurs vélos. À cet égard, la collaboration avec les acteurs des écoles est fondamentale. Il faut encourager l'utilisation du vélo surtout par les jeunes dans l'enseignement secondaire en sécurisant ce moyen de transport doux et respectueux de l'environnement par des investissements concrets

(aménagement des voiries, multiplications des parkings, poursuite des opérations de « brevets cyclistes »). Le mouvement « Ensemble ! » propose donc d'adopter un plan de mobilité scolaire et de sécurisation des abords des écoles avec l'ensemble des établissements scolaires et des acteurs de la mobilité (police locale, TEC/STIB, associations de parents, associations de promotion du vélo) favorisant les modes doux et collectifs (vélos, rangs scolaires ou « pédibus », covoiturage, transports en commun...), de créer une plateforme numérique facilitant le covoiturage entre parents et de créer une piste permanente de sécurité routière (piste d'écolage) pour vélos.

Pour le mouvement « Ensemble ! », la ville de Tournai, en tant que pouvoir organisateur, doit maximaliser la fréquentation de l'école maternelle, y compris pour les enfants issus de milieux défavorisés (campagne de sensibilisation avec l'aide du CPAS, des comités de quartier, des associations...) et garantir un accès à l'offre scolaire pour les enfants les plus défavorisés socialement ou culturellement.

La ville de Tournai doit promouvoir les initiatives de prévention en matière de santé à l'école : développer des cantines bio et utilisant les produits locaux sains et frais (via une centrale d'achat), installer des fontaines à eau, sensibiliser les enfants de l'école maternelle et de l'école primaire à l'écologie par la mise en place d'un potager dans leurs structures scolaires et extrascolaires.

Les écoles de la commune continueront à développer avec les enseignants, les parents et les élèves, une culture du dialogue et de la participation encourageant la prise de décisions au plus près des réalités de l'école (projet pédagogique, gestion des bâtiments...) et soutenir les initiatives visant à impliquer les parents dans la vie des écoles via les « cafés papote », les cours d'alphabétisation et le bénévolat dans les écoles et écoles de devoirs.

Améliorons l'accueil de la petite enfance

Malgré les efforts entrepris, le nombre de places d'accueil pour les jeunes enfants de 0 à 3 ans reste globalement insuffisant. En outre, l'offre existante en termes d'accueil de la petite enfance reste extrêmement monolithique : plusieurs franges de la population telles les travailleurs et travailleuses à horaires décalés ou encore les familles monoparentales se trouvent écartés des réseaux de garde traditionnels en raison des critères d'admission ou de la rigidité de certains horaires.



Pour le mouvement « Ensemble ! », la commune doit susciter le développement sur son territoire d'un **réseau d'accueil pour ses jeunes enfants** qui satisfasse les **besoins en qualité et quantité**. La création de places d'accueil répond à un souci d'égalité des chances. Une attention particulière et plus grande doit être portée aux enfants les plus vulnérables qui ont le plus

besoin de bénéficier des avantages éducatifs des milieux d'accueil. Cette attention doit aussi être portée à l'intégration dans les milieux d'accueil ordinaire des enfants en situation de handicap aux besoins des travailleurs et travailleuses à horaires décalés ou encore des familles monoparentales qui se trouvent écartés des réseaux de garde traditionnels en raison des critères d'admission ou de la rigidité de certains horaires.

Le mouvement « Ensemble ! » propose de prévoir des **soutiens financiers** (primes, chèques-commerces pour équipements valables dans les commerces de la commune) ou matériels (mise à disposition de locaux, d'équipements...) aux **structures d'accueil pour la petite enfance** et aux coaccueillantes de manière à développer l'offre de places.

Nous **créerons un système de chèques baby-sitting pour les familles monoparentales** et/ou en situation précaire (par exemple pour les utilisatrices du CPAS) en partenariat avec la Ligue des Familles ...

Nous organiserons une coordination locale de l'ensemble des services à la petite enfance (services de Consultations ONE, services d'accueil, accueillantes autonomes, classes d'accueil des écoles maternelles...) en vue d'une **meilleure gestion de l'offre**. Nous développerons un réseau d'accueillantes à domicile ou de coaccueillantes en facilitant les tâches administratives, en offrant un lieu de rencontre et de jeu pour les accueillantes d'un même quartier, en organisant un service de remplacement en cas d'absence ou de maladie. Nous adapterons les crèches communales, leurs horaires et leur règlement pour tenir compte des besoins pour les enfants les plus vulnérables (enfants en situation de handicap, enfants dont les parents travaillent en horaire décalé ou en intérim, enfants dont les parents ne maîtrisent pas l'une des langues nationales ou sont issus d'un milieu défavorisé, sont en formation ou à la recherche d'un emploi...).

Favorisons l'accueil des enfants en dehors du temps scolaire

L'accueil des enfants pendant leur temps libre avant et après l'école ainsi que pendant les congés scolaires est devenu une question cruciale dans l'organisation du temps de vie des familles, liée à l'évolution des temps de travail, des temps de trajets domicile/travail, de l'évolution des familles, de la structure familiale.



Or, ce temps d'accueil extrascolaire de l'enfant et pendant son temps libre permet de stimuler le développement d'autres compétences que celles éveillées durant le temps scolaire. Il peut contribuer au développement personnel de l'enfant et à sa socialisation et favorise l'égalité des chances au niveau scolaire.

Le mouvement « Ensemble ! » propose que la ville de Tournai mette en réseau toutes les offres d'accueil, **distribue un répertoire de toutes les structures et activités extrascolaires** sur le territoire communal et les fasse ainsi connaître **sans a priori idéologique**.

Pour ce qui la concerne, la ville développera une offre pour les enfants mieux adaptée aux horaires professionnels de leurs parents (élargissement des plages horaires, par exemple).

À partir d'une charte communale de l'accueil extrascolaire facilitant l'accès aux infrastructures communales aux acteurs y adhérant, la ville proposera l'utilisation des locaux scolaires comme structures d'accueil d'activités diverses.

Elle développera des partenariats avec les écoles et les acteurs de l'accueil extrascolaire, en vue de **l'exploitation rationnelle de leurs infrastructures** et d'une meilleure intégration des projets éducatifs, étendant ainsi une conception partagée de l'éducation.

Pour les congés scolaires, les familles seront informées via les médias locaux et les écoles des différentes offres proposées pour l'encadrement des enfants.

Nous pourrions envisager l'organisation d'un salon local de l'accueil extrascolaire pour assurer l'information des parents et les échanges entre acteurs.

Soyons une commune proche des aînés



Pour le mouvement « Ensemble ! », la ville de Tournai, en collaboration avec les aînés, doit prendre en compte leurs besoins spécifiques de manière transversale dans toutes les politiques et créer les conditions permettant leur intégration (pro)active dans la vie sociale, artistique, culturelle, sportive et économique locale. En vue d'insuffler une telle politique

au niveau local, le **Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)**, présidé par un membre non mandataire et choisi par ses pairs est une instance fondamentale. Le mouvement « Ensemble ! » propose que tout projet communal ayant une **implication au niveau des aînés soit obligatoirement soumis au CCCA** et que le Collège doive informer le CCCA de la décision qu'il a prise et des raisons de son choix, particulièrement quand il s'écarte de l'avis du CCCA.

Les aînés ont évidemment des préoccupations communes avec le reste de la population. On pense par exemple à la mobilité, l'accès au logement, aux services de proximité à la culture ou encore la sécurité. C'est pourquoi nous ne développerons pas dans ce chapitre outre mesure ces aspects qui se retrouvent ailleurs dans le projet. Nous expliciterons par contre les thématiques qui les concernent plus particulièrement et auxquels nous pensons qu'il faut être attentif.



Pour le mouvement « Ensemble ! », une politique active contribuant à l'épanouissement personnel des aînés implique l'absence de discrimination liée à l'âge, le soutien à l'égard des associations d'aînés présentes sur le territoire, la création d'activités intergénérationnelles, des mesures soutenant les **nouvelles formes d'habitat solidaire**, la mixité des âges dans les politiques de logement et d'urbanisme.

Il faut donc soutenir les formules d'habitat partagé, la colocation intra et intergénérationnelle, en insérant les éléments indispensables dans le règlement communal d'urbanisme, car elles contribuent au maillage social et permettent de garder le plus longtemps une vie autonome. Le soutien communautaire et les services d'aide et de santé constituent des critères essentiels au soutien à domicile, car ils permettent aux personnes âgées de vivre mieux et plus longtemps.

Le mouvement « Ensemble ! » **soutiendra les initiatives prises pour faciliter le transport des malades** pour examen et soins dans les hôpitaux et **l'installation de médecins généralistes** (maisons médicales, médecins en association) dans l'entité de Tournai.

La commune soutiendra et coordonnera les services d'aide et de soins à domicile, en ce compris des services de transport, interventions de petits bricolages, les livraisons de courses, l'aide à l'évacuation des déchets.

Pour favoriser le vieillissement actif, il est important que les aînés puissent maintenir une relation avec les autres habitants, mais aussi avec les événements se déroulant dans leur ville. Or, la participation aux tissus social et citoyen dépend largement de leur accès à l'information ainsi que de la lisibilité des informations communiquées.

Le mouvement « Ensemble ! » propose donc de publier sur papier et sur internet les activités pour les aînés à l'initiative de la commune, du CCCA et des associations, ainsi que le répertoire des services et associations.

... Il faut par exemple faire connaître et développer les initiatives visant le sport pour les aînés (via les mutuelles). La commune organisera, avec le concours du secteur associatif, des formations à l'usage des TIC, notamment internet et les réseaux sociaux.

L'accès aux transports constitue une condition essentielle que la commune doit prendre en compte et qui est largement développée dans notre projet. On veillera plus particulièrement à **développer le système de « taxi ou bus social »** qui facilite le transport des aînés.

Il faut soutenir le développement à tarif abordable de services associatifs et/ou publics pour le transport des personnes à mobilité réduite et en assurer une publicité suffisante.